

truit, car je ne le considère pas autrement que comme un embranchement canadien du Pacifique. Il est vrai que la charte est accordée à d'autres personnes, mais le canadien du Pacifique l'achètera sans doute et aura ainsi trouvé moyen de s'accaparer encore une grande étendue de terres fertiles avec une forte subvention. Le très honorable ministre fait beaucoup pour développer ce pays ; aussi, ai-je été surpris l'autre jour de voir que dans le comité des chemins de fer, il a fait refuser une charte à un chemin de fer qui devait être construit à moins de 100 milles canadien du Pacifique et qui devait traverser plus d'établissements qu'un grand nombre de chemins de fer à qui on a accordé des chartes. Ce chemin de fer devait être construit à travers un pays bien peuplé et cependant, l'honorable ministre lui a refusé une charte, et aujourd'hui il va à 800 ou 900 milles plus loin dans l'ouest et vient dire à la chambre qu'il faut que cette région soit couverte de chemins de fer, tandis que dans le Manitoba même, il y a encore des régions où les colons n'ont pas de chemin de fer.

M. DALY : L'honorable député de Marquette (M. Watson) a dit la vérité au sujet canadien du Pacifique dans le sud du Manitoba. Ces terres se vendent de quatre à dix piastres l'acre. C'est la valeur du terrain dans cette région, et les cultivateurs qui ont acheté les terres du gouvernement dans les mêmes régions, refusent de les vendre pour moins que le prix qui vient d'être mentionné. Il y a 3 ou 4 ans, ces terres se vendaient déjà très cher, mais depuis lors, dans la région méridionale du Manitoba qui est la région la plus peuplée de cette province, le prix des terres a doublé et on ne peut pas acheter une terre sans améliorations d'un particulier pour moins de cinq à dix piastres l'acre. On demande que le gouvernement impose à cette compagnie une restriction quant au prix des terres qu'il lui accorde. Il faut observer que le gouvernement ne pourra guère lui donner de terres le long de son chemin de fer ; car ces terres sont déjà presque toutes prises par la zone de 24 milles du chemin de fer canadien du Pacifique. Il faudrait donc qu'il lui donne des terres plus au nord et alors, il serait injuste de lui imposer une restriction quant au prix. On n'a pas imposé de conditions comme celles-là à aucune des compagnies qui ont obtenu des subventions en terre. Quand la compagnie du canadien du Pacifique a construit son chemin de fer dans le sud de la province du Manitoba, j'ai moi-même écrit au commissaire des terres pour attirer son attention sur le prix élevé que la compagnie demandait pour ses terres. Il y a quelques années de cela. Aujourd'hui, il est impossible d'acheter des terres dans cette région à un prix moins élevé que celui que demande la compagnie du Pacifique. Dans le comté de Souris, le comté le plus à l'ouest et le plus au sud-ouest du Manitoba, le prix des terres a augmenté de 50 pour cent depuis qu'on se propose de construire l'embranchement de Souris et dans ce comté, l'état de choses qui existe dans le sud du Manitoba n'existera pas. L'honorable député de Norfolk-nord (M. Charlton) fait erreur quand il dit que cette contrée n'est pas habitée, et qu'on devrait attendre qu'elle le fût pour construire des chemins de fer.

J'ai entendu l'honorable député parler du développement merveilleux des États américains de l'ouest. Est-ce que ceux qui ont construit des chemins de fer aux États-Unis ont attendu pour

les construire que le pays qu'ils traversent fût habité ? Tout le parti de la réforme lui-même, dans notre pays de l'ouest, dira le contraire de ce que dit l'honorable député. Nous nous entendons tous là bas sur un point : c'est qu'il nous faut des chemins de fer ; il faut des chemins de fer pour peupler l'ouest, témoin le développement merveilleux des États américains de l'ouest. Les chemins de fer sont les meilleurs agents de colonisation et quand une compagnie a 6,400 acres de terre par mille de son chemin de fer, elle est la première intéressée à peupler la région que traverse ce chemin de fer. Presque toutes les compagnies qui ont reçu des subventions en terres, font en ce moment des démarches en Angleterre pour obtenir des immigrants. On lit dans les nouvelles d'aujourd'hui que la compagnie de chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest a vendu ses terres à une compagnie de terres moyennant \$2,00 l'acre. Ceux qui ont acheté ces terres se proposent de réaliser des bénéfices en les revendant, et pour cela, de faire venir des colons. Je sais que le chemin de fer au sujet duquel nous discutons en ce moment, doit traverser une région magnifique. J'ai eu dernièrement, avec le député de Perth-sud (M. Trow), le plaisir d'assister à une conférence donnée par le révérend Leonard Gaetz. Tous ceux qui ont assisté à cette conférence sont maintenant convaincus que le pays dont parlait le conférencier est une des régions les plus riches de notre domaine national. M. Gaetz habite sur la rivière du Daim Rouge que ce chemin de fer doit traverser. Il y a depuis longtemps un établissement considérable à Edmonton, ainsi que l'a dit l'honorable premier ministre. Il y a aussi dans le voisinage d'Edmonton, des sources de pétrole et, un peu plus au nord, des mines précieuses. Je crois que dès que ce chemin de fer sera construit, cette région se couvrira de colons ; mais que les colons ne s'y porteront pas sans chemin de fer. Je crois que chaque acre de terre qui a été donné par le parlement du Canada pour faire construire des chemins de fer, doit rapporter au pays des avantages dix fois plus grands que les sacrifices que le pays a faits.

Un des honorables députés de l'autre côté de la chambre se plaint que les colons sont disséminés sur une trop grande étendue de terrain. Je dis qu'il est impossible d'enfermer les colons dans une région particulière. Je me souviens qu'en 1882, alors que le Pacifique arrêta à Oak Lake à 130 milles à l'ouest de Winnipeg, que les colons laissaient derrière eux dans la province de Manitoba des milliers d'acres de terre de la plus grande fertilité, pour aller s'établir dans la vallée de Qu'Appelle où il n'y avait pas un mille de chemin de fer et où il n'y en a pas encore aujourd'hui. Il est impossible de rassembler les colons de l'ouest dans des limites quelconques.

Une VOIX : Oui, vous le pouvez.

M. DALY : Je vous demande pardon, monsieur ; si vous pouvez enfermer les colons de cette région ou de toute autre région de l'ouest dans certaines bornes, vous ferez ce que le peuple des États-Unis n'a pas été capable de faire, et ce que le peuple de la province du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest n'a pas été non plus capable d'empêcher. Les colons iront où ils croiront trouver le meilleur terrain et, de quelque partie du pays que vienne un colon, il vous dira qu'il habite l'une des régions les plus fertiles du Manitoba ou des territoires, comme cela peut arriver. Je suis convaincu